

Image not found or type unknown



Demande de congé avec le pont du 1er mai

Par **mimouni**, le **08/04/2008** à **15:10**

J'ai demandé quelques jours de congés en vu du pont du 1er mai, à savoir le 28, 29 et 30 avril. Mon employeur ferme le 2 mai et fait donc le pont.
Cependant, il me dit qu'il ne sait pas s'il me décompte 4 jours ou 1 semaine.
La semaine me paraît exagérée.
Qu'en pensez-vous?